



Calcul des Congés Payés en CDD

Par **Celine5924**, le **22/06/2011** à **19:57**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDD depuis le 11 avril jusqu'au 30 septembre 2011.

Ma question concerne les congés payés.

Sur ma fiche de paie du mois d'avril, j'ai acquis 1,5 jours de CP (du 11 au 30 avril) et sur celle de mai, j'ai cumulé 3 jours soit 1,5 également.

Je ne comprends pas, car pour moi j'aurais du avoir 2,08 jours en mai (le calcul se fait en jours ouvrés) soit 3,58 (1,5+2,08) arrondis à 4 jours au 31/05/2011, fin de la période de référence.

J'ai demandé à la DRH, elle me répond que j'ai acquis 1 jour en avril et 2.08 en mai soit 3 jours.

Quelqu'un peut-il m'éclairer ?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **23/06/2011** à **08:57**

Bonjour,

Si les congés payés sont acquis en jours ouvrés, en avril vous avez du acquérir si vous travaillez du lundi au vendredi au minimum 1.39 jours pour avril et 2.08 jours pour mai = 3.37 jours ouvrés arrondis par la suite à 4 jours ouvrés...

Par **Celine5924**, le **23/06/2011** à **19:19**

Bonjour,

Merci de votre réponse.

Je travaille effectivement du lundi au vendredi. Pouvez-vous m'indiquer comment vous

trouvez 1.39 pour avril ?

Merci d'avance,

Cordialement

Par **P.M.**, le **23/06/2011** à **19:58**

J'ai même pris le calcul qui vous est le moins favorable : 2,08 x 20 jours calendaires depuis votre embauche / 30 jous calendaires en avril...

Par **Celine5924**, le **27/06/2011** à **20:41**

Merci de votre aide.

J'ai réclamé auprès de la DRH, j'espère avoir une réponse favorable.

Cordialement